

## LOI DE FINANCES 2024

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA392	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	558,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### PARIS

- Du 01/07/2024 au 01/07/2024

### OBJECTIFS

- Appréhender les évolutions de la réglementation fiscale relatives à l'assurance de personnes et à l'environnement patrimonial du particulier des professionnels et des entreprises
- Conseiller les clients dans le cadre des évolutions fiscales

#### Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

### POINTS FORTS

**Modalités pédagogiques :**

**Le formateur analyse les évolutions fiscales sur le patrimoine et sur l'assurance de personnes. Des exercices et des questions-réponses viennent consolider les différents thèmes abordés.**

**Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

Remarque : En attente de publication de la Loi de Finances pour 2023

- A. Barème de l'impôt 2023 et principales actualisations
- B. Dispositions en faveur des particuliers, des professionnels et entreprises
- C. Dispositions en défaveur des contribuables
- D. Conseils pour optimiser les changements de fiscalité et de prélèvements sociaux

**Validation des acquis :**

**- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

**Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Conseillers et chargés de clientèle en assurance  
Gestionnaires en assurance  
Chargés d'études juridiques et/ou fiscales débutants  
Intermédiaires d'assurance  
Inspecteurs

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

**AA0304**

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

### **TARIFS ET FINANCEMENTS**

558,00 €

Exonérés de TVA

### **CONTACT**

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 30/06/2024 à 17:20